



**18** Croiser la D 135 (⚠ > **prudence** !) et emprunter le chemin empierré en face vers le moulin d'Étienne. Traverser le Vistre (rivière) et continuer sur un chemin de terre. Passer entre des gros platanes et déboucher sur une route ; prendre à droite sur 340m puis la quitter par la gauche par un chemin qui rejoint le Mas de St-Pastour. Dépasser le Mas par la gauche sur une petite route. Aussitôt après le mas, prendre à droite un chemin de terre en bordure de cultures maraichères. Continuer tout droit jusqu'à la ligne nouvelle TGV, prendre à gauche sur 200m (route goudronnée) puis à droite ; passer sous le pont de la voie ferrée

**20** Continuer sur ce chemin tout droit jusqu'à une petite route, prendre à droite, passer devant une habitation. Juste après avoir dépassé le mas, prendre l'épingle à cheveux à gauche par un chemin de terre qui longe les vignes. Suivre ce chemin sur 500m, au prochain croisement, prendre à gauche, continuer tout droit sur 250 m ; au croisement suivant, prendre à droite un chemin de terre se dirigeant vers la D979, traverser la route (> **prudence** !). Poursuivre en face sur la piste qui mène au canal du Bas Rhône Languedoc. Arriver sur le chemin qui le borde, prendre à gauche et longer le canal sur 150m jusqu'à la D104 Route du Cailar. Franchir le canal d'irrigation par le pont sur la droite puis entrer dans Codognan par la route. Continuer jusqu'à la N 113. Emprunter en face la rue des Mas sur 200 m.

**De Codognan à une intersection** 1,2 km 15 min

**À Codognan >** **Hors GR® > pour Vergèze** 1 km 15 min   
Suivre la rue des Mas tout droit, puis bifurquer à droite, rue de Vergèze.

**21** Suivre à gauche la rue de la Védière, dépasser un parcours sportif (possibilité de pique-niquer). À la sortie de Codognan, traverser la D 1 (⚠ > **prudence** !) pour prendre en face la D 842 sur 500 m (⚠ > **prudence** !).

**D' une intersection à la D 142 (gare)** 1,1 km 15 min

**Hors GR® > pour Mus** 1,5 km 20 min   
Aller vers Mus plein nord (D 842), puis avant d'entrer dans le village, emprunter à gauche la rue des Mas.

**22** À la fin du virage à droite, s'engager sur une piste à gauche (plein ouest) et rejoindre la D 142 à un passage à niveau.

**De la D 142 (gare) à Gallargues-le-Montueux** 2,5 km 35 min

**Hors GR® > pour Aignes-Vives** 2 km 30 min   
Franchir le passage à niveau et continuer tout droit sur la D 142.



**23** Tourner à gauche, puis bifurquer de suite à droite sur la D 363 (⚠ > **prudence** !). Après 500 m, 50 m avant un carrefour, prendre à droite un chemin de terre qui longe une vigne. Franchir une passerelle en bois et pénétrer dans la zone d'activité du Piot ; la traverser en gardant la direction. Passer sous la bretelle d'autoroute, puis longer la voie ferrée jusqu'à la D 378. Entrer dans Gallargues en empruntant à droite le pont sur la voie. Emprunter à gauche le chemin piéton sur 50 m, puis monter à droite par la rue du Chemin-Neuf jusqu'à la place des Halles. Après les halles, monter à droite par la rue de la Bonnette-Rouge [ > ancien hôpital Saint-Jacques] pour atteindre la place du Coudoulié (mairie).